

Dans son n°98 paru en 1989, le magazine *Le Monde Inconnu* publie un article de Gérard de Sède, synthèse de son dernier livre sur le sujet : *Rennes le Château, le dossier, les hypothèses, les phantasmes, les hypothèses* édité en 1987 chez Laffont.

DU NOUVEAU DANS

L'affaire de  
**RENNES-LE-CHATEAU :**  
FIL D'ARIANE POUR UNE ENIGME

PAR GÉRARD DE SÈDE

**Certains faits-divers ont la peau dure. On les croyait enfouis sous une profonde couche d'oubli, et voilà qu'ils n'en finissent pas de rebondir. A y regarder d'un peu près, c'est assurément parce qu'il s'agissait de bien davantage que de simples faits-divers.**

**L'étrange affaire de Rennes-le-Château, par exemple. Il y a presque cent ans qu'elle a pris naissance, tous ses**

**acteurs sont morts et enterrés, et pourtant, au cours des dernières années, près de 500 articles, livres, émissions de radio et de télévision lui ont été consacrés. Mieux encore : elle s'est récemment enrichie de nouveaux épisodes dont le plus étonnant est une véritable campagne de désinformation menée par d'assez singuliers personnages dans un but qui n'apparaît pas à première vue.**

**L'insolite  
aventure d'un curé**

Cette affaire, chacun désormais croit la connaître. En 1885 arrive dans ce village perdu de l'Aude au riche passé historique un jeune curé, Bérenger Saunière, énergique, non-conformiste et très beau garçon. Il est si pauvre qu'il achète son pain à crédit. L'église — du XI<sup>ème</sup> siècle — est en ruines. En procédant aux réparations les plus urgentes avec l'aide de bénévoles, il y trouve, dissimulés en divers endroits, de vieux parchemins. Dès lors, sa vie va changer du tout au tout.

En 1891, Saunière fait un bref séjour à Paris. Recommandé par on ne sait qui, le voici soudain introduit auprès de la plus grande cantatrice de l'époque, Emma Calvé, dont il

devient l'amant. Autour d'elle gravite un cercle d'occultistes parmi lesquels se trouve le mage Joséphin Péladan qui, cette année là, fonde l'Ordre du Temple et de la Rose-Croix Catholique.

Péladan est monarchiste, et même légitimiste, c'est-à-dire partisan du comte de Chambord, qui est un Bourbon. Saunière l'est aussi, activement : c'est pourquoi l'épouse autrichienne du comte de Chambord lui fait parvenir un don de 3.000 francs-or, récompense bien modeste.

1891 est aussi l'année où Saunière, de retour dans sa cure, note dans son journal, à la date du 21 septembre : "Découverte d'une tombe. Secret".

De ce jour, le curé se lance dans des dépenses somptuaires : il achète des terres, fait construire une tour, un chemin de ronde, une

villa, une orangerie, aménager un jardin avec bassins et jets d'eau, installer un parc zoologique. En même temps, il rénove entièrement son église qu'il orne de symboles rosicruciens. Toutes ces constructions attirent chaque année sur le site quelque 20.000 visiteurs venus du monde entier.

Dans son domaine, Bérenger Saunière reçoit fastueusement, faisant venir par fûts entiers vins fins de Grèce et rhum des Antilles. Et qui reçoit-il ? Du très beau monde : le ministre des Beaux-Arts, une marquise, des écrivains et, bien sûr, Emma Calvé. Mais l'hôte le plus imprévu, venu incognito dans ce lieu reclus, est l'archiduc d'Autriche Jean de Habsbourg.

Ses livres de comptes en font foi : en moins de vingt ans, Bérenger dépensera la somme fabuleuse de 659.413 francs-or, soit

23.079.455 francs actuels ! Ses constructions et son train de vie, si luxueux fussent-ils, ne pouvaient absorber une telle somme. Il en reversait donc nécessairement une grande partie à d'autres gens. A qui et pourquoi ? La réponse à cette question pourrait bien être une des clés de sa mystérieuse aventure.

En 1903 arrive à Carcassonne un nouvel évêque, Mgr de Beauséjour. Plus curieux que son prédécesseur, il demande des explications au curé, qui lui présente des comptes truqués. Du coup, il lui intente un procès pour trafic de messes. Accusation absurde : une messe valait à l'époque un franc ; il eût donc fallu que Bérenger reçût commande de plus de 600.000 messes !

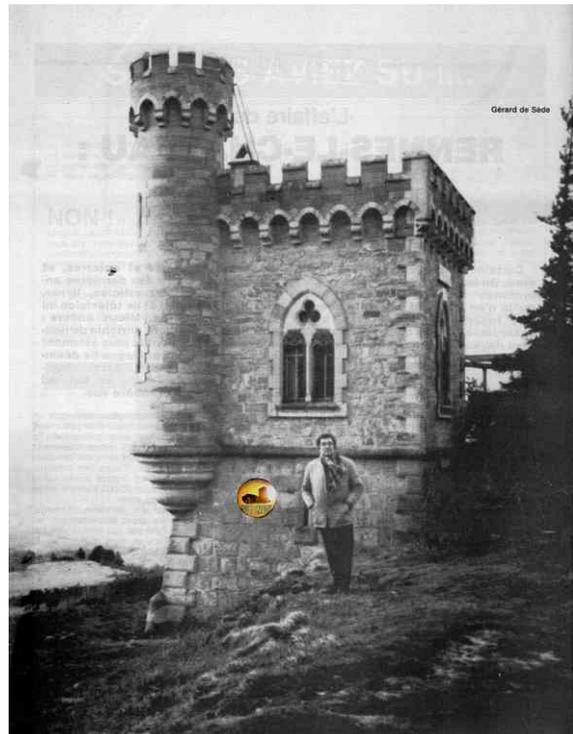
L'affaire est portée devant le Vatican, où elle traîne en longueur. Enfin, en 1915, contre toute attente, le Vatican désavoue l'évêque et acquitte notre curé. Celui-ci mourra d'apoplexie en 1917. A l'ouverture de son testament, surprise : il n'avait jamais rien possédé en propre ; tous ses biens étaient au nom de sa servante.

## L'or du Temple ?

Telle est l'histoire que je tirai de l'oubli en la révélant au grand public dans un livre paru en 1967 et aujourd'hui épuisé.

Les choses auraient pu en rester là, mais il n'en fut rien.

Tout d'abord, les hypothèses allèrent bon train. Bérenger Saunière, écrit-on, avait trouvé un trésor. Il en avait bien trouvé un, dans son église, composé de monnaies anciennes, d'un collier et d'un bracelet d'époque wisigothique et d'un calice du XIII<sup>ème</sup> siècle, mais il l'avait distribué à trois personnes qui me l'avaient montré : il n'était donc plus à chercher, et surtout, bien qu'il ne fût point négligeable, il ne pouvait nullement expliquer l'origine de l'enrichissement soudain du curé.





L'abbé Saunière

Aussi bien, ce n'était pas de ce trésor là que parlaient les auteurs, mais d'un autre, prodigieux : celui du Temple de Jérusalem, qui comprenait entre autres le fameux chandelier à sept branches symbolisant à la fois les sept planètes et les sept jours de la Création.

Chose étonnante, l'argumentation, jusqu'à un certain point, tenait debout. Ce trésor avait été saisi par Titus en 70 de notre ère et rapporté à Rome où le roi wisigoth Araric Ier s'en était emparé à son tour en 410. Les Wisigoths l'avaient ensuite transporté à Toulouse, leur capitale puis, la ville menacée par Clovis, à Carcassonne. Carcassonne à son tour menacée, pourquoi ne l'aurait-on pas transféré à Rhedae, dernière forteresse wisigothe au nord des Pyrénées ? Or Rhedae, dont il ne reste rien, c'est Rennes-le-Château. Avouons qu'il y a là de quoi rêver.

Mais cette supposition est gratuite. Il faut s'y résoudre, le fabuleux trésor du Temple de Salomon disparaît de l'Histoire au VII<sup>ème</sup> siècle sans laisser de traces. Et si, par extraordinaire, Saunière avait mis la main dessus, il n'aurait pas pu le négocier. A moins de le casser puis de le fondre, ce que l'on n'imagine tout de même pas qu'un prêtre osât faire.

### **Le faux mystère du "Serpent Rouge"**

Mais les mythes sont parfois meurtriers. Celui du fabuleux trésor de Rennes-le-Château n'a guère porté chance aux propriétaires successifs du domaine construit par l'abbé Saunière. Le premier d'entre eux, Noël Corbu, périt le 20 mai 1968 : accident d'auto, mais fort suspect. En pleine nuit, un camion à l'arrêt s'emballa brusquement, pulvérisant sa voiture alors qu'il sortait de chez lui. Son successeur, Henri Buthion, connut une autre mésaventure : en 1973, sa voiture essuya le tir en rafale d'un pistolet-mitrailleur de calibre 9 millimètres. Il n'en réchappa que par miracle mais, chose étrange, il ne porta pas plainte. Enfin, le 20 août 1974, Madame Georgette Roumens-Tallon, à qui Saunière avait donné le collier et le bracelet, fut sauvagement assassinée à Paris. Le criminel était membre d'une secte...

Comme si ces trois épisodes macabres ne suffisaient pas à donner aux événements un tour inquiétant, "on" s'employa à en susciter un quatrième. Cela commença par la publication d'un opuscule photocopié intitulé "Le Serpent Rouge", rempli d'allusions sybillines à Rennes-le-Château, déposé à la Bibliothèque Nationale et signé de trois auteurs, Pierre Feugère, Louis Saint-Maxent et Gaston de Koker.

Ces trois personnages existaient bien, mais tous trois se donnèrent la mort dans le mois qui suivit le dépôt légal de l'opuscule. Tous trois à vingt-quatre heures d'intervalle. Tous trois par pendaison. Tous trois dans le même département, le Val d'Oise. Les actes de décès en font foi. De là à conclure que quiconque lève, ne fût-ce qu'un coin du voile sur le "secret de Rennes-le-Château" est promis à la malédiction, il n'y a qu'un pas et, devant une si extraordinaire coïncidence, point n'est besoin d'être superstitieux pour le franchir.

Seulement, voilà : enquête faite auprès des familles, il apparut qu'aucun des trois suicidés ne s'était jamais intéressé de près ni de loin à l'ésotérisme, ni n'avait eu connaissance de l'aventure de l'abbé Saunière.

Quand on sait, d'une part qu'aucune justification d'identité n'est demandée quand on procède au dépôt légal d'un ouvrage, de sorte qu'il est assez facile d'inscrire sur la fiche de dépôt un nom et une date fantaisistes, on comprend que l'affaire du "Serpent Rouge" est une mystification macabre. Ayant eu connaissance des trois suicides, "on" a écrit en toute hâte l'opuscule en le prêtant frauduleusement aux défunts, puis on a antidaté la fiche de dépôt légal.

Il reste que trois suicides par pendaisons simultanées dans un même département est un fait assez rare ; seul pouvait en avoir connaissance un comparse bien placé du faussaire, par exemple un médecin légiste ou un policier. Derrière cette farce de mauvais goût destinée à faire peur, il y avait donc un petit groupe. Lequel, et dans quel but agissait-il ? C'est pour répondre à cette question, et à quelques autres, que je décidai de reprendre mon travail d'investigation là où je l'avais laissé vingt ans plus tôt.

## **Délire ou désinformation ?**

Première surprise : la machine à écrire sur laquelle avait été dactylographié "Le Serpent Rouge" était celle-là même qui avait servi à la rédaction de divers textes que l'on peut appeler "les apocryphes de Rennes-le-Château" et qui n'ont cessé de circuler sous le manteau depuis quelques années.

Ces apocryphes ont plusieurs caractéristiques communes : 1°) ils sont signés de pseudonymes qui se veulent symboliques ou allusifs 2°) ils sont censés émaner d'éditeurs qui, vérification faite, n'existent pas 3°) quelques temps après leur mise en circulation, "on" révèle les véritables noms des auteurs qui se cachaient derrière les pseudonymes. Hélas, le chercheur obstiné découvre d'une part que ces (prétendus) auteurs viennent de mourir et ne peuvent donc être interrogés, d'autre part que, selon leurs proches, ils n'avaient jamais entendu parler de Rennes-le-Château. Tout est donc fait pour brouiller les pistes.

Quant au contenu, les apocryphes en question (on en est à une bonne douzaine) racontent tous, chacun y ajoutant un nouveau chapitre, le même roman historico-généalogique extravagant. Résumons-le : les parchemins découverts par l'abbé Saunière — qui, soulignons-le, ont disparu — contenaient la preuve de la survivance de la dynastie mérovingienne qu'on croyait éteinte en la personne de Dagobert II, mais dont le fils, Sigebert IV, réfugié secrètement à Rennes-le-Château, aurait fait souche, ses descendants étant aujourd'hui représenté par une famille du nom de Plantard. Dans cette famille se trouve donc le "roi perdu", seul prétendant légitime au trône de France. Et ce redoutable secret est depuis des siècles sous la garde d'une non moins secrète et

non moins redoutable société, **Le prieuré de Sion**, fondée en 1090 à Jérusalem par Godefroy de Bouillon. Faux documents et généalogies grossièrement truquées sont produits à l'appui de ce roman délirant.

Bien sûr, cela n'a ni queue ni tête. Sigebert IV est mort à l'âge de sept ans et **Le prieuré de Sion**, association-fantôme régie par la loi de 1901, a été fondée en 1956 par un personnage nommé, il est vrai, Plantard.

On imagine mal, néanmoins, qu'un groupuscule se tenant dans l'ombre se donne tant de peine seulement pour le plaisir de se livrer à une joyeuse plaisanterie. Quel peut donc être le motif de cette campagne de désinformation ? Tenter de le découvrir était, pour moi une autre raison de reprendre l'enquête.

### Trois dates capitales

Dans l'aventure peu banale de Bérénger Saunière, les deux plus grands mystères sont l'intervention des Habsbourg et celle du Vatican. La première démarche logique consiste donc à replacer cette aventure dans son contexte historique. L'on découvre alors un faisceau de coïncidences qui permettent de formuler une explication vraisemblable.

Il y a dans la vie de Bérénger trois dates capitales. 1891 est l'année où il est introduit dans le milieu occultiste et où il entre en possession d'un "secret". C'est le début de la période faste. 1903 est l'année où

commencent ses ennuis avec l'Église. Enfin 1915 est l'année où sa cause triomphe au Vatican.

Or chacune de ces trois années est marquée par des événements importants soit dans l'histoire de l'occultisme, soit dans celle du Vatican, soit dans celle de l'Empire des Habsbourg.

En 1891, Péladan, nous l'avons vu, fonde l'Ordre du Temple et de la Rose-Croix Catholique ; Saunière en devient membre et le fait savoir allusivement en ornant son église de symboles rosicruciens.

En 1903, le pape Léon XIII meurt. Le conclave s'apprête à lui donner pour successeur son plus proche collaborateur, le cardinal Rampolla, libéral, ami de la France et bête noire des Habsbourg. Mais soudain, coup de théâtre : utilisant, pour la première fois depuis le moyen-âge, le droit de veto du Saint-Empire, l'empereur François-Joseph de Habsbourg barre la route à Rampolla et impose Pie X, pape intégriste, ennemi juré de la franc-maçonnerie. Cette même année commence la persécution de Saunière par l'autorité ecclésiastique.

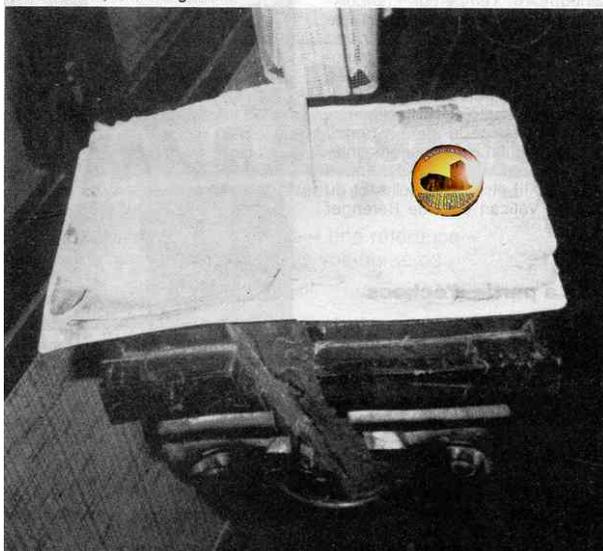
En 1905, succède à Pie X Benoît XV qui met fin aux menées intégristes et renoue avec la politique de Léon XIII et de Rampolla. Et du coup, le Vatican acquitte Bérénger Saunière.

**Rennes-le-Château, affaire sérieuse : président de la République, François Mitterrand, perplexe devant l'énigme, a tenu à visiter le domaine insolite de Bérénger Saunière.**

(Photos André Galaup — Midi libre.)



Sur le balustre, le vieux registre.



## La partie d'échecs

Ce parallélisme de dates entre la vie de Bérenger Saunière et les événements ci-dessus ne nous paraît pas fortuit et nous fournit même l'explication la plus probable de l'énigme et de ses prolongements actuels.

Plutôt qu'à la négociation d'un hypothétique trésor, le curé de Rennes-le-Château fut sans doute mêlé à la négociation de documents pouvant intéresser à la fois les Habsbourg et le Vatican, ce qui explique la présence insolite de l'archiduc sous son toit.

Pour aller plus avant dans la démonstration, il faut tenir compte de deux éléments. Tout d'abord, le fief de Rennes-le-Château avait appartenu pendant des siècles à la famille de Hautpoul. Or cette famille, qui comptait de nombreux francs-maçons avait épousé au siècle

dernier la cause légitimiste : un Hautpoul avait même été le précepteur du comte de Chambord. D'autre part, le rosicrucien Péladan et son disciple Saunière avaient fini par se convaincre que Louis XVII n'était pas mort dans sa prison du Temple et était réapparu sous l'identité de Naundorff ; les papes Léon XIII et Benoît XV partageaient

cette conviction comme en témoignent quelques unes de leurs lettres, et c'était aussi, sur ses vieux jours, celle du comte de Chambord lui-même qui, pour cette raison, laissa passer volontairement les occasions de s'asseoir sur le trône de France, car il doutait de sa légitimité. Or, si la survie de Louis XVII avait pu être prouvée, il en aurait résulté un scandale éclaboussant toutes les monarchies d'Europe puisque, bien que connaissant la vérité, elles avaient, en 1814, installé Louis XVIII, lequel, dans ce cas, était un usurpateur. Les Habsbourg étaient particulièrement concernés, puisque la mère de Louis XVII, Marie-Antoinette (fille, soit dit entre parenthèses, d'un empereur rosicrucien) était une Habsbourg. Si donc Saunière était entré en possession de documents prouvant de façon irréfutable que Naundorff était bien Louis XVII, il est évident qu'il pouvait en tirer une fortune,



80, rue du Rocher, Paris, VIII<sup>e</sup> : La maison où mourut assassiné le ténébreux Georges Montil.

soit en les vendant, soit en se faisant payer son silence, selon la position des hauts personnages intéressés par cette énorme affaire.

Ce n'est qu'une possibilité, mais il en existe une seconde. Il est aujourd'hui établi que l'archiduc qui vint à Rennes-le-Château était celui que l'Histoire connaît sous le nom roturier de Jean Orth. Or deux archiducs étaient dans ce cas : le premier était Jean-Salvator de Habsbourg qui, après avoir renoncé à tous ses droits, alla mourir, solitaire, en Argentine. Le second était Jean de Habsbourg-Toscane. Déclaré mort à sa naissance et élevé par une famille Orth, ses vrais parents lui révélèrent bientôt qui il était en réalité. Cette substitution d'état-civil avait été exigée par l'empereur d'Autriche François-Joseph, pour la simple raison que les droits de ce faux Jean Orth sur l'Empire étaient plus légitimes que ceux de la branche régnant à Vienne. C'est



La voiture de M. Buthion criblée d'une rafale de pistolet-mitrailleur 9 mm.

pourquoi la police autrichienne ne cessa de pourchasser le malheureux et finit par le faire assassiner. Les Habsbourg avaient donc avec Jean Orth n° 2 le même problème que les Bourbons avec un Louis XVII éventuellement survivant. En plus grave, même puisque l'ascendance de ce Jean Orth était démontrable. Si donc Saunière possédait les preuves de la véritable identité de son noble visiteur, il disposait, là encore, de moyens de pression considérables.

Ce sont seulement des "si", objectera-t-on. J'en conviens. Mais là où les preuves manquent, on peut les fabriquer : il suffit pour cela d'un faussaire habile. Or il y a dans cette affaire un personnage parfaitement apte à tenir ce rôle.

C'était le secrétaire de Péladan, le Toulousain Georges Monti. Il appartenait à l'Ordre du Temple et de la Rose-Croix Catholique tout comme Saunière. Très intelligent et

sans scrupules, il mena une carrière d'agent triple ou quadruple ; s'infiltrant dans plusieurs sociétés secrètes à la fois avant de fonder la sienne propre dénommée l'Ordre Alpha-Galates, mêlé à mille intrigues politiques dans divers pays européens, il mourra empoisonné.

La version la plus vraisemblable de l'énigme de Rennes-le-Château, que j'ai amplement développée dans un livre récent (1), me paraît donc être la suivante :

Les parchemins trouvés par Bérenger Saunière étaient des documents rosicruciens provenant de la famille d'Hautpoul et datant probablement du XVIIIème siècle, ce qui explique son introduction dans le milieu occultiste. Des gens appartenant à ce milieu conçurent, avec la complicité du curé, l'idée de fabriquer de faux documents historiques et généalogiques, crédibles puisque s'inspirant de faits réels, et susceptibles d'intéresser au plus haut point le compte de Chambord et les Habsbourg, ce qui explique le don de la comtesse et la présence de l'archiduc à Rennes-le-Château. Dans cette vaste partie d'échecs mettant en jeu d'énormes sommes,

Saunière n'était qu'un intermédiaire, certes grassement rémunéré mais bientôt dépassé par les événements et solidement tenu en laisse, ce qui explique pourquoi il devait céder à d'autres une grande partie de ses ressources. Les relations changeantes du Vatican et des Habsbourg expliquent enfin l'intervention et les variations de la Papauté dans l'affaire.

Cette hypothèse permet, en outre, d'expliquer la raison de la campagne d'intoxication menée depuis quelques années, à coup d'apocryphes apparemment délirants. En effet, le "Prieuré de Sion" n'est que la continuation sous un autre nom de l'"Ordre Alpha-Galates" et le fondateur de celui-là, Monsieur Plantard, succéda à Georges Monti, qu'il connaissait bien, à la tête de celui-ci.

Le roman du "roi perdu" mérovingien est, soulignons-le, une parodie dans laquelle Sigebert IV remplace Louis XVII ou Jean Orth. Au moyen de cette parabole codée, mais transparente pour qui sait lire, tout se passe donc comme si les auteurs des apocryphes disaient :

"Attention ! Nous savons fort bien à quel trafic de documents se livrait Saunière, qui y fut mêlé, qui ferma les yeux sur lui et qui en profita".

Ce discret chantage est sûrement profitable à ses auteurs. Reste à savoir quelles personnes et quelles institutions il peut encore gêner de nos jours.

Gérard de Sède

(1) **Rennes-le-Château : le dossier, impostures et phantasmes, les hypothèses.** Robert Laffont, 1988.

Envoyer vos commentaires à : [patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr](mailto:patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr)  
ou directement sur la news